

qu'avoit ce Seigneur, au Marquis de Maillebois, Lieutenant-Général, & ce dernier remet avec l'agrément du Roi la Charge de Maître de la Garde-Robe à Mr. son Fils, auquel le Roi conserve le Brevet de 420. mille livres qui avoit été accordé au Marquis de Maillebois sur la même Charge. Mr. de Benneville, Chef d'Escadre, a été aussi nommé Lieutenant-Général des Armées navales de S. M.; Mr. de Gabaret, Capitaine de Vaisseau, a été fait Chef d'Escadre. Le Chevalier de Luzy, Chef de Brigade dans la Compagnie de la Garde Ecossoise, qui monte au Grade d'Exempt dans la même Compagnie à la place de feu Mr. de Fayette, a été installé en cette qualité; & le Duc d'Espenon, petit-fils du Duc d'Antin décédé depuis peu, est entré en possession du Gouvernement de l'Orléanois, dont le Roi lui avoit accordé la survivance il y a trois ans: Mais on assure que la Charge de Surintendant Général des Bâtimens du Roi qu'avoit aussi le feu Duc d'Antin, sera supprimée, & que l'administration en sera & demeurera réunie à l'Emploi de Contrôleur Général. On parle aussi de révoquer une partie des Commis employés ausdits Bâtimens.

VI. On a avis du *Havre de Grace* qu'un Vaisseau marchand de Marseille commandé par le Capitaine Truë, y étoit entré avec une charge de 150. tonneaux d'huile, 1200. caisses de Savon & autres Marchandises pour le compte des Négocians de Paris: Que ce Bâtimement, après avoir passé le Détroit de Gibraltar, avoit été attaqué par un Vaisseau Corsaire de *Salé* de 24. pieces de Canon & de 200. hommes d'Equipage; que quoiqu'il n'eut que 60. hommes & six pieces de Canon, il avoit néanmoins fait une si belle défense que le Corsaire fut obligé de se retirer après un combat de trois heures,

les